

Association Platform Thiérache
6 rue des Hauts Vents
02140 Plomion
www.platformthierache.nl

Monsieur Ziad Khoury
Préfet de L'Aisne
Préfecture de l'Aisne
2, rue Paul-Doumer
02010 LAON Cedex 9

Copie lettre A/R :

Monsieur Michel Lalande - Préfet de la Région Hauts-de-France
12 rue Jean-Sans-Peur - CS 20003
53039 LILLE

Madame Sonia HASNI - Sous-préfète de Vervins
Rue Raoul de Coucy
02140 VERVINS

Monsieur Jean-Louis Bricout – Député de la 3^e circonscription de l'Aisne
Permanence parlementaire
9 rue de la république – 02140 Vervins

Monsieur Xavier Bertrand - Président du conseil régional des Hauts-de-France
151 Avenue du président Hoover
59555 LILLE Cedex

Monsieur Nicolas Fricoteaux - Président du conseil départemental
Rue Paul Doumer
02013 LAON Cedex

Monsieur Thierry Verdavaine - Président du pays de Thiérache -PETR
7, Avenue du Préau – BP 21
02140 VERVINS

Objet : demande d'audience auprès de Monsieur Ziad Khoury, Préfet de L'Aisne

PJ : courrier du président du conseil départemental du 18/06/2019 en réponse à interpellation du collectif « Agir pour la Thiérache ».

Thiérache, un territoire sacrifié, aux paysages massacrés par la prolifération anarchique d'éoliennes

Monsieur le Préfet,

Ce cri d'alarme est sûrement la dernière chance de sauver le pays de Thiérache. Le massacre, annoncé et tant redouté de notre paysage est particulièrement visible dans tout le nord du département, déjà balaféré par la réalisation « anarchique » d'installations éoliennes toujours plus imposantes sans aucun respect de l'environnement, des monuments et même des lieux de mémoire ainsi que du bien-être de la population.

L'industrie éolienne est un colosse aux pieds d'argile, basée uniquement sur un système de subventions facturées aux consommateurs d'électricité sans réalité économique ni écologique.

De nombreux élus, présidents de régions, de départements, des députés, des sénateurs, des conseillers départementaux, des maires, toutes tendances confondues dénoncent le scandale économique, sociétal et environnemental que représente l'industrie éolienne.

Beaucoup de médias découvrent et dénoncent l'industrie éolienne, la prise de conscience du peuple est inéluctable et le niveau d'acceptation des éoliennes par les populations est maintenant égal à Zéro.

Dans l'effolement, la filière éolienne, qui se sent confondue et voit venir un retour de fortune, mène une course folle à l'implantation de nouvelles installations industrielles au mépris de toutes règles environnementales.

C'est dans ce contexte **qu'il faut agir vite et fort** pour éviter la mort programmée de tout un territoire. **Nous demandons un moratoire pour l'arrêt immédiat de toute nouvelles**

installations le temps de réétudier ce déploiement sauvage en concertation avec la région, le département, le pays de Thiérache, les élus des communes concernées et les associations.

Le pays de Thiérache, très fragilisé socialement et économiquement a été identifié depuis plusieurs années par les pouvoirs publics comme zone à soutenir. Les actions locales, régionales pour son développement vont toutes dans le sens d'une mise en avant de son identité paysagère forte, cf. la « *charte paysagère du pays de Thiérache* ». Ce territoire bocager et vallonné encore couvert de « prairies permanentes », de zones humides, de rivières et de forêts est un réservoir de biodiversité floristique et faunistique.

C'est ainsi que tout le marketing territorial a été pointé vers le développement de l'image rurale entre élevage et culture fourragère. Le respect de notre environnement et de ses caractéristiques paysagères et architecturales fonde l'identité de ses habitants et garantit le bien être quotidien avec un fort sentiment d'appartenance au pays de Thiérache entériné notamment par la création du « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du pays de Thiérache » (PETR)

Développer un territoire attrayant pour un tourisme « vert » saisonnier et résidentiel de frontaliers néerlandais, belges et britanniques attirés par l'authenticité, la beauté et la diversité des paysages, l'architecture (églises fortifiées.) et les productions locales (fromagères notamment).

Ces populations confrontées au stress urbain trouvent dans l'authenticité, le calme, la beauté des paysages une certaine quiétude propice à un ressourcement et à un épanouissement.

C'est d'ailleurs l'esprit de la « **convention européenne du paysage** » qui incite les pays signataires à intégrer le paysage dans toutes les politiques sectorielles.

Le « Message de Lausanne », sur le thème de la 23e Réunion du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage sur « L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles » invite les acteurs du territoire à « intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage ». (Article 5 d. de la Convention européenne du paysage – Conseil de l'Europe).

Il est arrivé le jour, tant redouté, des premiers exodes, conséquence funeste d'une politique inconséquente d'aménagement de notre territoire imposé par Paris sans concertation.

Depuis quelques temps déjà, des habitants autochtones avaient commencés à quitter les villages cernés d'éoliennes, mais le phénomène s'amplifie, **c'est toute une communauté qui envisage son départ** devant l'ampleur des projets d'implantation d'éoliennes.

Un mal être profond s'est en effet emparés de la communauté néerlandaise et Belges des résidents de Thiérache. Ces amoureux de la France, de la Thiérache, de notre campagne, stupéfaits par la politique de destruction incompréhensible de notre environnement, écoeurés par le manque d'écoute et de considération envisagent, à contrecœur, de revenir sur le projet d'une vie pour chercher un autre « petit paradis » ou ils pourront couler des jours heureux loin de la Thiérache et de ses éoliennes.

Ces résidents seront suivis par des centaines d'autres néerlandais, belges où britanniques installés dans la région depuis de nombreuses années qui ont investi dans la rénovation de masure. Il suffit de se balader en Thiérache du centre pour constater que la plupart des vieilles maisons ancestrales ayant gardées leur cachet original sont la propriété de nos amis ressortissants étrangers.

Ces communautés, contribuent par leurs richesses artistiques à l'essor de la Thiérache,
(Article journal le monde : En Thiérache, un chapelet de « forts d'église » Par ALI HABIB Publié le 06 août 1999

Jeantes (superbement rénovée, grâce à l'argent hollandais, et qui possède une extraordinaire volée de peintures murales dues à l'artiste néerlandais contemporain Charles Eyck)

Une délégation de résident, représenté par l'association Platform Thiérache souhaite être entendu par M. Ziad Khoury, préfet de l'Aisne. Des courriers des membres étrangers de l'association à leur président, Mr. Yann Le Goff, seront portés à sa connaissance à cette occasion. Dans ces lettres, ils expriment leur inquiétude concernant les projets de grands parcs éoliens en Thiérache avec pour conséquence qu'ils quitteront définitivement la Thiérache. D'autres résidents, des centaines d'étrangers et français pourraient leur emboîter le pas si ces projets devaient être mis à exécution ce qui entraînerait l'effondrement économique de ce milieu rural particulièrement fragile.

Plusieurs centaines d'habitants des communes périphériques de Plomion ont signé des pétitions pour l'arrêt des projets d'Harcigny, de Plomion, de Jeantes, de Bancigny, de Nampcelles-la-Cour, de Dagny-Lambercy, de Laigny, de Fontaines-les-Vervins, de Landouzy-la-Cour et Landouzy-la-Ville, d'Eparcy, de Bucilly, de Martigny, de Leuze, d'Any-et-Martinriex, de Bosmont-sur-Serre, de Tavaux-et-Pontséricourt et de Coingt.

Dans cette zone emblématique du circuit des églises fortifiées, des vallées de la Brune, du Ton, de l'Oise, des forêts domaniales du Val St. Pierre, de St. Michel, des zones de nidification d'espèces protégées et menacées comme la cigogne noire au cœur des zones d'élevage et de l'AOP Maroilles, un petit territoire a échappé à l'emprise de l'industrie éolienne, peut-on y voir un signe du destin ?

Ce terroir encore vierge représente une grande partie de la Thiérache, cernée au sud et à l'ouest par un rideau de mâts culminants à près de 200 mètres mais également mitoyen au nord du parc naturel régional (PNR) de l'Avesnois et à l'Ouest du parc naturel régional (PNR) des Ardennes.

Dans ce petit bout de France authentique et encore préservé, les industriels de l'éolien sont venus faire leur marché et pas moins d'une dizaine de projets sont identifiés avec plus de 50 éoliennes autour de Plomion dans un cercle de 20 km.

L'église fortifiée de Plomion fait actuellement l'objet d'une rénovation complète avec la mission Stéphane Bern, pour un montant avoisinant les 1.000.000 d'euros, 23 autres églises fortifiées dans les environs immédiats seront en covisibilité avec les pales d'éoliennes, ce qui n'apparaît pas clairement dans les dossiers photographiques des promoteurs qui ne reflètent pas toujours la réalité du terrain.

Certes, viendra le temps où les hommes retrouveront une certaine lucidité et démantèlerons les mâts symboles de cette triste épopée que l'histoire jugera peu glorieuse. Mais dans cette zone encore vierge **il est encore temps d'arrêter ce massacre** et si une seule d'entre elles était implantée dans ce périmètre, **c'est tout le cœur de la Thiérache qui serait anéanti** avec les conséquences irréversibles.

En plus des habitants et des résidents c'est le tourisme qui est impacté, **Oui, les éoliennes font fuir les touristes et menacent le PIB des espaces ruraux**, comme démontré dans plusieurs études.

La dégradation du paysage a des conséquences économiques mais également sociétales.

Dans **une situation économique dégradée** avec un taux de chômage élevé, un milieu agricole en difficulté, une précarité endémique, des incertitudes sur les retraites, une situation sanitaire « post covid » anxiogène.

Avec la fermeture des services publics, des hôpitaux, la culpabilisation permanente, **le monde rural se sent délaissé, sacrifié par le pouvoir central** au profit d'une oligarchie financière. Pourquoi les territoires qui consomment peu d'énergie subissent les nuisances au profit des métropoles et des zones urbanisées ?

Le département et les communes ne sont plus parties prenantes dans l'aménagement de leur propre territoire et **aucune place est laissée pour la concertation** avec les associations locales dans les décisions. Pour exemple certains parcs construits contre l'avis du commissaire enquêteur, du conseil municipal et de la population.

Le déficit de démocratie avec la prédominance de l'administration sur le pouvoir politique, la centralisation et le manque de concertation deviennent insupportables

Les conséquences pour la Thiérache, sont intolérables, **c'est une véritable mise à sac d'un terroir avec la perte de son identité rurale**, une atteinte à la biodiversité, une perte d'attractivité touristique et immobilière, une menace directe sur l'élevage et la production laitière et fromagère.

Il en ressort, dans le département et particulièrement en Thiérache, **une exaspération croissante, un mal être persistant de nos concitoyens** avec beaucoup d'interrogations sur leur avenir, propice à un fort vent de révolte.

Nous ne sommes pas des « Gaulois réfractaires » mais **des citoyens responsables et déterminés à se battre pour faire respecter nos droits fondamentaux** à vivre en bonne santé, en paix et en harmonie avec notre territoire, à préserver nos paysages, nos animaux et à donner un avenir à nos enfants.

L'association « Platform Thiérache » et le collectif « Agir pour la Thiérache » ont des **propositions concrètes et réalisables pour donner un avenir à notre territoire** et éviter la destruction de toutes les politiques de développement mise en œuvre jusqu'alors. Ces propositions de bon sens ne demandent pas de financement complémentaire mais une vision territoriale d'avenir concertée en l'absence de tout lobbying.

Ces propositions sont faites dans le **cadre des droits fondamentaux des citoyens et des associations** qui les représentent, droits garantis par la « Convention d'Aarhus » et la « chartre de l'environnement » dont les trois piliers sont : l'accès à l'information sur l'environnement, la participation au processus décisionnel, l'accès à la justice.

Ces propositions ont une cohérence territoriale et sont compatibles avec le pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. Elles ont déjà été proposés par le collectif « agir pour la Thiérache », en juin 2019 au conseil départemental et au conseil régional.

Il n'est pas acceptable que des citoyens français, qui n'ont pas les moyens financiers de déménager, des enfants, des personnes âgées, des personnes fragiles, vivent jours et nuits dans des habitations encerclées par des éoliennes, lesquelles seront de plus en plus puissantes, de plus en plus hautes, notamment avec le « repowering » qui se met en place ?

C'est en tant qu'association et au nom de collectifs d'associations environnementales que nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de soutenir la création d'une zone de protection pour le cœur de Thiérache non encore impacté par cette industrialisation mortifère.

Nous comptons sur votre attachement à la protection du patrimoine et des paysages de Thiérache pour porter une attention bienveillante à notre demande. Nous restons à votre disposition pour apporter tout complément d'information que vous jugeriez utile pour ce dossier.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre respectueuse considération.

Yann LEGOFF
Président, Association Platform Thiérache
RNA : WO25004612 - SIREN 87907056300017
Mail : platformthierache@gmail.com

Jean-Hugues POINTIER
Coordinateur, Collectif Agir pour la Thiérache
Tel : 06 52 82 01 61
Mail : contact@agir-pour-la-thierache.com

Mart Warmerdam
Vice-président de l'association Platform Thiérache
4, Grande Rue, 02360 Coingt
Koninginneweg 99, 2012 GM Haarlem, Pays-Bas